



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

DÉCISION

N° DEC_A_2023_109

Service : Ateliers des Arts	Objet : AVENANT N°1 AU CONTRAT DE CESSION AVEC LA CIE 9.81
---------------------------------------	---

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022 adoptée en application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'un certain nombre de compétences à Monsieur le Président,

VU le contrat de cession signé entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Cie 9.81 en date du 12 Septembre 2022 dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 du Conservatoire « Les Ateliers des Arts » avec la programmation du spectacle de danse Suspend's et d'un stage de danse de voltige.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer un avenant au contrat de cession pour la modification de la composition des membres de cette compagnie pour la réalisation du spectacle.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et le comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Décision n°DEC_A_2023_109

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le



Fait au Puy-en-Velay le 25/04/2023 ID: 043-200073419-20230424-DEC_A_2023_109-AU

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date **25/04/2023**

Qualité :

PRESIDENT